



*Fédération
Syndicale
Unitaire*

43/45 rue de Javel
Tel 01 44 37 00 30
75015 PARIS
syndicat.snu@anpe.fr

Communiqué de presse du SNU ANPE-Assédic (FSU)

Avec plus de 40 000 demandeurs d'emploi supplémentaires inscrits à l'ANPE à la fin du mois d'octobre, et un paysage économique ravagé, la poursuite de la fusion ANPE Assédic va inscrire dans de sombres auspices la création de la nouvelle institution.

Les données officielles sous-estiment encore la gravité de la situation. Durant ce mois l'intérim a poursuivi sa chute, les licenciements et plans sociaux se sont multipliés notamment dans le secteur de l'industrie automobile, le bâtiment. Des congés imposés aux salariés travestissent des situations de chômage partiel, et les « ruptures conventionnelles » qui ont décollé au mois d'octobre, donnent à craindre qu'ils ne remplacent des plans sociaux. La France a détruit plus d'emplois qu'elle n'en a créé et affiche pour le 3^{ème} trimestre 2008 une perte nette de 10 800 emplois. Selon les différents scénarios projetés, on verrait en 2009 la destruction nette de 27 000 à 243 000 emplois.

On ne peut plus cacher le fait que l'on s'enfoncé dans une crise grave et durable.

La crise touche en priorité les personnes en situation précaire : signe qui ne trompe pas la multiplication du nombre de demandes d'aides aux banques alimentaires a crû dans des proportions extraordinaires (+ de 100% pour la Croix Rouge à Nîmes) et est de plus en plus le fait de travailleurs pauvres.

Nous dénonçons la mise en œuvre dans ce contexte de la loi « droits et devoirs des demandeurs d'emploi » et de l'offre raisonnable d'emploi, injuste en plus qu'absurde à ce moment de diminution du nombre d'emplois offerts.

Demander à l'institution fusionnée ANPE Assédic d'augmenter « ses parts de marché » au niveau du recueil des offres d'emploi est également dérisoire dans cette conjoncture.

Les 100 000 contrats aidés supplémentaires font figure d'emplâtre sur une jambe de bois. Le chômage partiel s'il a l'avantage de maintenir le contrat de travail ne saurait être une solution durable. Le CTP sans créations d'emploi effectives est une solution inopérante.

La négociation de la nouvelle convention UNEDIC a débuté le 7 novembre. Nous rappelons que moins de la moitié des demandeurs d'emploi est actuellement indemnisée par l'assurance chômage. Il serait socialement insupportable de maintenir un taux aussi faible dans la période qui va venir.

Le SNU (FSU) exige que des sommes aussi fortes que celles consacrées au sauvetage des banques soient consacrées au sauvetage et au développement de l'emploi.

A l'heure actuelle, en l'absence de réelle politique de l'emploi et de réels moyens pour agir, la nouvelle institution sera dans l'incapacité de faire face à la déferlante de chômage que l'on voit arriver.

L'application des lois répressives et la mise en place des organisations du travail en projet dans cette nouvelle institution détériorera la qualité du service rendu.

Paris le 27 novembre 2008